

branche le RICHE de PARIS

Mise à jour le mardi 16 février 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- d'Elisabeth, épouse de Bouchard de Vendôme [branche de VENDÔME]
- d'Aremburge, épouse de Gaudri de Corbeil [branche de CORBEIL-CHÂTILLON]

La famille le RICHE nous paraît originaire de la Bourgogne ; du Gâtinais nous vient le plus ancien document qui le concerne. Par un acte du mois de novembre 941 [Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti*, III, page 711 - Prou et Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-sur-Loire*, I, page 121],

LISIARD, seigneur de Sceaux en Gâtinais en 941, religieux à Saint-Benoît-sur-Loire à son décès.

Il donne au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire son domaine de Sceaux en Gâtinais avec les églises, les manoirs et les serfs qui en dépendent. Mais c'est un acte de précaire avec réserve d'usufruit pour son fils Joseph, sa fille Elisabeth et le fils aîné de celle-ci, s'il vient à naître d'un mariage légitime. On voit qu'Elisabeth, à cette date, n'est pas encore mariée, et Joseph lui-même est simple acolyte ; ce sont deux enfants dont Lisiard réserve les droits sur la portion de ses biens donnée par lui à Saint-Benoît au moment où il prend l'habit religieux au monastère de Fleury. Comme témoignage de possession, il cède immédiatement audit monastère l'église de Montlion et celle de Prunoy pour lesquelles les moines paieront un cens. Il n'est pas téméraire d'identifier l'acolyte Joseph de 941 avec l'archevêque de Tours, Joseph II, qui siégea de 952 à 960. Quant à Elisabeth, c'est sûrement la mère de Renaud II, évêque de Paris, car précisément ce prélat et son père, le comte Bouchard, comme le prouve un diplôme confirmatif de Robert le Pieux, daté du 19 avril 998 [Archives nationales, K 18, numéro 2.4], disposèrent de l'église de Sceaux en Gâtinais en faveur de Saint-Maur-des-Fossés ; l'obit de Renaud fut établi par les religieux sur leurs revenus de Sceaux [Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard*, p. 32] ; l'inexécution de l'acte de précaire de 941 n'a rien qui puisse surprendre.

Cet acte présente de fort intéressantes particularités. L'ordre des signataires est le suivant : immédiatement après le donateur et le comte Hugues (Hugues le Grand, comte de Paris, de Sens et d'Auxerre, à qui le duché de France ne fut donné qu'en 943), vient un comte Thion, visiblement le même qui, en 925, n'était que vicomte de Paris. Il souscrit avant Joseph, fils du donateur : c'est donc le tuteur désigné des enfants de Lisiard. Après lui, quatre comtes : Bernard (de Senlis), Thibaud (de Tours, qui souscrivait comme vicomte avec Thion en 925), Foulques (d'Anjou), Geoffroy (du Gâtinais) ; puis Raoul (de Valois, le mari de Ledgarde, fille de Thibaud) ; Aimon (le futur époux d'Elisabeth et premier comte de Corbeil) ; Fromond (vicomte de Sens), Rainard (le fils de ce vicomte, en 949 premier comte héréditaire de Sens), et cinq autres vassaux de Hugues.

Par cette réunion de personnages de marque, on peut juger du rang de Lisiard, qui les convoqua comme garants du précaire accordé à ses enfants. C'était certainement un chevalier de Hugues le Grand, et selon toute apparence, dit M. Depoin, "il se rattache à l'ascendance d'Ansoud Le Riche, dont la famille fut la seule au XI^e siècle à relever le prénom de Lisiard" [Cf. J. Depoin, *Essai sur la chronologie des évêques de Paris de 768 à 1138*, pages 19 et suivantes].

On sait par les chartes de Cormery qu'Elisabeth eut d'Aimon de Corbeil, son premier mari, un fils qui fut abbé de ce monastère et s'appelait Thibaud : il portait un prénom de clergie, c'est-à-dire un prénom tiré de la famille de sa mère. La présence à l'acte de Lisiard du comte de Tours, Thibaud le Tricheur, et de son gendre Raoul, permet de supposer une alliance entre ceux-ci et le donateur. Cette hypothèse expliquerait encore comment, dans chacune des branches de la famille Le Riche, apparaissent, à des intervalles éloignés, des Thibaud, tantôt chevaliers, tantôt clercs [Cf. Depoin, op. cit., page 20].

Outre Thibaud, Elisabeth eut encore de son premier mariage un fils nommé Maurice, dont le gendre devint comte de Corbeil. Son mari étant mort [Voir, sur Aimon de Corbeil, l'étude sur *Aimon de Paris, châtelain de Dordogne*, publiée par J. Depoin dans la revue des Etudes historiques en 1911-1912], elle épousa en secondes noces Bouchard, comte de Vendôme, puis de Corbeil, de Melun et de Paris : cette nouvelle union n'est guère postérieure à 960, car leur fils Renaud, nommé avec son père dans une charte de 976, devint chancelier de France en 989 ; leur fille Elisabeth épousa en 985 Foulques Nerra, le futur comte d'Anjou. A la fin de l'année 1006, Bouchard se retira à Saint-Maur-des-Fossés dont son beau-fils Thibaud était abbé, et il y mourut le 26 février 1007 selon les uns, 1012 selon d'autres chroniqueurs [Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard le vénérable*, pages XI à XX]. Elisabeth le suivit de près dans la tombe et fut inhumée à ses côtés : le nécrologe de Notre-Dame de Paris [Aug. Molinier, *Obituaires de la province de Sens*, 1, p. 177. - En 1006, le 2 décembre, Jean XVIII confirma au chapitre le fief de Larchant situé dans le pays et comté de Gâtinais avec ses forêts, bois,

villages, hameaux, vignes, prés, terres cultivées et friches et aussi avec l'église dédiée à Saint Mathurin, y compris ses dépendances (Archives nationales, S 305, liasse 3, original. - Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, I, p. 223. - *Gallia christiana*, VII, instr., col. 26)] rappelle que, d'accord avec son fils Renaud, elle donna au chapitre Larchant qu'elle avait sans doute recueilli dans la succession de Lisiard.

Lisiard, avons-nous dit, réserva les droits d'Elisabeth et de Joseph sur la portion de ses biens donnée par lui à Saint-Benoît : eut-il d'autres enfants qui furent dotés sur la portion réservée ? La chose est fort possible et peut-être faut-il lui donner également pour fils Ansoud, officier de Hugues le Grand, qui figure notamment dans un acte non daté de ce duc pour l'église de Chartres [*Historiens de France*, IX, p. 734] ; dans la postérité d'Ansoud, le prénom de Lisiard se retrouve à chaque génération pendant plus d'un siècle et on le chercherait vainement ailleurs [lu dans *Annales de la Société Historique & Archéologique du Gâtinais*, tome XXX, Fontainebleau, 1912].

X avec Ne..., dont :

1. Ansoud I le Riche, qui suit,
2. Joseph, archevêque de Tours, cité en 952 et 960,
3. Elisabeth, dame de Sceaux et de Larchant, comtesse de Corbeil par son mariage, X avec Aimon, premier comte de Corbeil, décédé vers 957, fils de Thion, vicomte de Paris en 926, puis comte, et petit-fils de Grimard, vicomte de Paris sous Charles le simple, XX avec Bouchard de Vendôme, dit *le Vénérable*, né vers 925, décédé le 26-02-1007 à Saint-Maur, fils de Bouchard *Ratepilate* [voir branche de VENDÔME], dont, du premier mariage :
 - 3.1. Thibaut, abbé de Cormery, puis de Saint-Maur, cité en 1006,
 - 3.2. Maurice, souche des comtes de Corbeil.

ANSOUD I le RICHE, dit ANSOUD l'AUXERROIS, vicomte d'Auxerre.

[Lu dans *Annales de la Société Historique & Archéologique du Gâtinais*, tome XXX, Fontainebleau, 1912] :

Ansoud épousa **Raingarde**, ancienne maîtresse de Hugues le Grand, à la suite de circonstances qu'il est bon de rappeler. Le roi Raoul étant mort sans enfants, Hugues le Grand s'empara de la haute Bourgogne; en 937, il institua comme vicomte de Sens un de ses officiers nommé Promond, et après sa mort, en 949, il fit du fils aîné du vicomte le premier comte héréditaire de Sens. Que décida-t-il pour Auxerre? Il dut agir de même, mais l'histoire ne nous a point conservé le nom du lieutenant qu'il y établit; peut-être accorda-t-il cet honneur à Ansoud. En effet, de Raingarde, sa concubine, Hugues eut un enfant naturel, Herbert, qui devint évêque d'Auxerre le 8 janvier 971 et mourut le 28 août 996. *Heribertus, Francigena, filius Hugonis ducis cognomento Magni, ex concubina Raingarda nomine, nobilitatem paternam materna disparitate obliquavit* [*Gesta pontificum Autissiodorensium*, apud Duru, Bibliothèque historique de l'Yonne, I, p. 382]. Or à ce prélat succéda Jean, né à Auxerre, d'Ansoud et de Raingarde : il semble difficile de ne pas identifier la femme d'Ansoud avec la maîtresse de Hugues le Grand. *Joannes, natione Aulissiodorensis, patre Ansaldo, matre Raingarda, parentibus quidem mediocribus editus... mentis nobilitate excellenter viguit* [*Gesta pontificum Autissiodorensium*, apud Duru, Bibliothèque historique de l'Yonne, I, p. 384]. Venant d'écrire la biographie d'Herbert, plus illustre par l'éclat de sa naissance que par ses vertus, le chroniqueur a trouvé la famille de Jean moins brillante, mais il s'est empressé de vanter son génie : l'antithèse pour être laudative ne saurait impliquer la bassesse de son extraction. Ansoud résidait donc à Auxerre pour que son fils ait été réputé Auxerrois, *nations Autissiodorensis*.

Sans doute, à la mort de Hugues le Grand, en 956, Raingarde fut pourvue de notables revenus dans le comté d'Auxerre ; mais sa situation ne suffirait pas à justifier l'expression du chroniqueur. Ansoud, chargé par son mariage avec Raingarde de parfaire l'éducation de son beau-fils Herbert, frère de Hugues Capet et de Henri, duc de Bourgogne, dut occuper à Auxerre une charge importante, telle que celle de vicomte, ce qui ne répugnerait point avec ce que nous savons de Lisiard. D'ailleurs, le nécrologe d'Auxerre [Lebeuf, *Mémoires sur la ville d'Auxerre* (édit. Challe), t. IV (aux 18 août et 3 mars)] malheureusement très incomplet, mentionne un Gautier, vicomte, et un Lisiard, chanoine de la cathédrale, prénoms très usités dans la postérité d'Ansoud. Il ne serait donc pas téméraire de présumer qu'Ansoud fut vicomte d'Auxerre ; ainsi, il aurait succédé aux descendants de Renaud de Vergy, que Richard le Justicier y avait implantés : ce détail, comme on va le voir, a son importance. Les évêchés étaient parfois considérés comme des biens patrimoniaux, et il n'est pas rare de voir un siège occupé durant plusieurs générations par des clercs de la même famille. Or, après Jean, fils d'Ansoud et de Raingarde, l'évêché d'Auxerre fut donné à Hugues [Voir la généalogie des vicomtes de Dijon dans F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 324 et suivantes. - J.L. Bazin, *Les comtes héréditaires de Chalon-sur-Saône*, pp. 18-40], fils de Lambert, comte de Chalon, et petit-fils de Robert, vicomte de Dijon. D'autre part, au mois de décembre 958,

avec sa femme Engeltrude et son fils Lambert, Robert, vicomte de Dijon, donna à Saint-Benoît-sur-Loire, pour le repos de l'âme de Raingarde, la chapelle Notre-Dame sur l'Arroux, au pays d'Autun, avec ses serfs et ses dépendances, et ce qu'il possédait à Mauny [Pérard, *Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire de Bourgogne*, page 39. - Prou et Vidier, op. cit., p. 131]. Le nom de Raingarde, assez rare d'ailleurs, ne saurait viser la concubine de Hugues le Grand, qui se remaria vers la fin de 956 avec Ansoud, et lui donna plusieurs enfants ; ici il ne peut indiquer que sa mère, mère en même temps du vicomte Robert. L'identification nous paraît d'autant plus probable que, un demi-siècle plus tard, la famille Le Riche détenait la vicomté de Dijon après extinction des héritiers directs de Robert. En 1006, Humbert de Mailly tenait la ville et le comté de Dijon en fief de Hugues II de Beaumont. Humbert, le plus puissant seigneur du pays, avait épousé Anne, fille aînée de Garnier, sire de Sombernon, d'une ancienne et illustre maison fondue depuis dans la branche puînée des ducs de Bourgogne ; s'il faut en croire l'historien de l'église de Dijon [Fyot, *Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon*, pages 17 et suivantes], il était apparenté à la famille de Vergy. Quoiqu'il en soit, il eut comme vicomte son cousin Guy Le Riche : tous deux se distinguèrent en 1015 par leur vaillance, en défendant la ville de Dijon assiégée par le roi Robert. Dominus Humbertus de Malleio et venerabilis uxor ejus Anna hujus provinciae nobiliores custodiam Divionensis castris et regimen terrae a comite Bellimontis Hugone tenebant, principante secum suo consanguineo Guidone agnomento Divite, Divionensi vicecomite [Fyot, op. cit., page 19 - *Historiens de France*, X, page 382 - F. Amanton, *Précis historique et chronologique sur l'établissement de la commune et des vicomtes mayeurs ou maires de Dijon*, tome VII, 1873, page 7].

La présence à Dijon de cette branche de la famille Le Riche, où les prénoms caractéristiques de Guy, Gautier, Garnier se rencontrent, la succession des évêques d'Auxerre, la fondation pour Raingarde par un vicomte de Dijon, nous amènent à considérer la femme d'Ansoud comme sœur du vicomte Robert. Il serait très intéressant de préciser le degré de consanguinité qui unissait Guy Le Riche à Humbert de Mailly, et par lui à la famille de Vergy : malheureusement ni les cartulaires de Dijon, ni Pérard, ni Fyot ne nous apprennent rien à ce sujet.

Les nombreuses possessions qui échurent à Ansoud, tant par la dot de sa femme que de son propre chef, lui méritèrent auprès de ses contemporains le surnom de *Dives*, Le Riche. Le crédit de son beau-fils, Herbert, dont l'éducation lui fut confiée et qui resta en relations avec la cour ducale, achevèrent la fortune d'Ansoud. Son dévouement à la cause des Capétiens ne saurait faire de doute et se déduit des honneurs accordés à ses enfants ; mais son rôle est peu connu. De son union avec Raingarde de Dijon, postérieure au 16 juin 956, Ansoud Le Riche eut au moins cinq enfants : **Ansoud**, **Lisiard**, **Jean**, **Mainard** et **Raoul**. Lisiard [J. Depoin, *Essai sur la chronologie des évêques de Paris*, p. 17] devint évêque de Paris vers 984 ; il mourut le 19 avril 989 et fut inhumé à Saint-Germain-des-Prés. Par un diplôme sans date (vers 984), Lothaire et son fils Louis V, roi associé, à la prière de la reine Emma, du duc Hugues Capet, des éminents prélats Auberon de Reims et Giboin de Châlons, déclarent approuver différentes concessions en faveur du chapitre de Notre-Dame, notamment le don personnel qu'a fait Lisiard, *ex proprio dominio, sine sua successorumque suorum vendicatione*, des autels de sept paroisses, Clacy, Itteville, Rozoy-en-Brie, La Celle et Vernou, Machault et Samoie, Mitry-Mory, enfin Viry-Châtillon. Puisque Lisiard jouissait en pleine propriété de ces nombreux bénéfices, il faut en conclure, dit M. Depoin, "*qu'il appartenait à une famille possédant les terres où se trouvaient les autels donnés et les dîmes détachées de leur affectation paroissiale primitive. Or la dîme de Viry était aux mains de Guy Lisiard de Monthéry et ce personnage avait pour père Lisiard, fils d'Ansoud II et de Reitrude, fondateurs de Saint-Denis de la Châtre, sous le roi Robert II*".

Jean, dont nous avons rapporté la filiation d'après les Gestes des évêques d'Auxerre, étudia sous le célèbre Gerbert à côté de Robert, le futur roi de France ; revenu comme écolâtre dans sa ville natale, il forma d'excellents élèves ; il défendit Arnoul, archevêque de Reims, devant plusieurs conciles en 991, et s'en acquitta avec honneur. Il était archidiaque lorsque Herbert, son frère utérin, étant mort, il fut choisi pour lui succéder sur le siège d'Auxerre le 8 avril 997. Il mourut le 21 janvier 999 et fut enterré, selon son désir, sous la gouttière de la basilique de Saint-Germain [L'obituaire d'Auxerre porte au 21 janvier la mention : "*Joannes humilis episcopus migravit ad Dominum, vixitque in episcopatu ann. I, menses XI, dies totidem*"]. On a vu qu'il fut remplacé par Hugues de Chalon que nous croyons son cousin.

Ménard devint abbé de Saint-Maur-des-Fossés et se signala par une conduite peu en harmonie avec son état ; la chasse, le luxe avaient pour lui plus de charmes que les austérités du cloître. Des plaintes arrivèrent aux oreilles de Bouchard, comte de Paris, celui là même qui épousa Elisabeth, fille de Lisiard. Pour remédier aux abus, Bouchard fut nommé avoué de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés ; il en confia la direction au célèbre propagateur de la réforme clunisienne, Saint Mayeul, et à quelques autres religieux qu'il prit soin d'aller chercher lui-même en Bourgogne. L'ancien abbé des Fossés, Ménard, fut relégué au prieuré de Glanfeuil ou Saint-Maur-sur-Loire. Il méritait cette disgrâce par son administration coupable ; il avait laissé les champs en friche, si bien que saint Mayeul dut solliciter du roi la donation du village de Maisons pour subvenir aux besoins les plus pressants (20 juin 989). Abbas Magenardus, quia, ut diximus, nobilis progenie erat (ex sanguinitate enim Ansoaldi Divitis Parisiace civitatis existebat), in cenobio sancti Mauri quod Glannafolium dicebatur, transmissus est ut ibidem pastor fratrum illic, degentium existeret [Eudes de Saint-Maur, *Vie de Bouchard*, pp. 7 et 11 ; XIV et XXIV]. Ménard fut épargné à cause de sa famille, sans doute, mais surtout parce qu'il était sinon le neveu, du moins un proche parent de la femme de Bouchard. Il termina sa vie à Glanfeuil et y fut inhumé devant le crucifix de l'église.

Enfin Raoul aurait été envoyé dans la ville de Senlis qui, suivant le témoignage de l'historien Helgaud, était une des principales résidences des premiers Capétiens avec Paris, Orléans, Dijon, Auxerre, Avallon, Melun et Étampes [*Historiens de France*, X, p. 109]. Il vécut sous Hugues Capet et sous Robert le Pieux, suivant un texte du cartulaire de Saint-Bertin, signalé par Duchesne en tête de sa généalogie des Bouteillers de Senlis [Duchesne, *Histoire des Bouteillers de Senlis*]. En 1066, le *Monasticon Anglicanum* indique deux preux chevaliers, Garnier Le Riche et Simon de Senlis, fils de Raoul Le Riche, *Garnerius diclus Le Riche et Simon de Seenlys filii Raundoel Le Riche* [*Monasticon Anglicanum*, I, p. 679]. Les différents rameaux de la famille Le Riche de Senlis ont été étudiés par plusieurs auteurs ; en dernier lieu, M. Depoin a traité cette généalogie d'une façon magistrale, et précisé beaucoup de points effleurés par ses devanciers. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux pages qu'il lui a consacrées [J. Depoin, *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, pp. 278 et suivantes].

X après 956 avec **Raingarde de DIJON**, ancienne maîtresse de Hugues le Grand [voir dynastie des ROBERTIDES], fille de Raoul, comte de Dijon, et Ne.. Raingarde (décédée avant 958), dont :

1. **Ansoud II le Riche de Paris**, qui suit,
2. Lisiard, évêque de Paris vers 984, décédé le 19-04-989,
3. Jean, écolâtre d'Auxerre en 991, évêque d'Auxerre de 994 à 998, décédé le 21-01-999,
4. Mainard, abbé de Saint-Maur des Fossés avant 989, abbé de Glanfeuil en 989,
5. Raoul, souche de la maison de Senlis et peut-être de Garlande, cité en 996,
6. Guérin,
X avec Ne..., dont :
 - 6.1. Ansoud, seigneur de Tournanfuye,
X avec Ne..., dont :
 - 6.1.1. Lisiard, décédé après 1089.

ANSOUD II le RICHE, conseiller de régence de Robert II en 988-990, décédé après 1016,

[Lu dans Annales de la Société Historique & Archéologique du Gâtinais, tome XXX, Fontainebleau, 1912] :

Ansoud II Le Riche de Paris joua un rôle important dans les affaires de son temps. Le 3 juillet 987, Hugues Capet ceignait la couronne royale. Les guerres qu'il allait être forcé de soutenir, contre son compétiteur et contre ses sujets rebelles, devaient entraîner le nouveau roi en dehors du duché de France ; il importait à Hugues d'avoir un lieutenant fidèle et expérimenté qui pût le remplacer soit dans l'administration du Parisis, soit à la tête de l'armée. Le roi songea à son ami Bouchard de Vendôme ; le comte de Corbeil fut nommé comte royal de Paris, *cornes regalis* ; sous ce titre, il était non pas vassal, mais officier [Eudes de Saint-Maur, op. cit., page XIII]. En outre, le 1er janvier 988, Hugues Capet fit sacrer son fils Robert et lui donna un conseil de régence pour exercer le pouvoir dans la part du royaume concédée à Robert, durant la minorité de celui-ci. Ce conseil se composait de Bouchard, de Hugues comte de Dreux, d'Ansoud Le Riche et de Hugues vicomte de Meulan ; leurs signatures sont au bas d'un diplôme [*Historiens de France*, X, p. 574. — Gallia christiana, VII, instr., col. 25. - De Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, tome I, pp. 97, 101, 112] du roi Robert, daté de la deuxième année du règne, et il est difficile de ne pas y voir les quatre grands officiers de la couronne.

La famille Le Riche, dit M. Depoin, "fut sans doute une alliée fidèle de la dynastie capétienne, car, sous le règne de Hugues Capet et de ses premiers successeurs, on la voit occuper la plupart des postes militaires, dont elle se fit bientôt des charges héréditaires, et posséder une infinité de biens monastiques peu à peu restitués plus tard à l'Eglise. On s'aperçoit qu'elle a dû son surnom de Le Riche principalement aux nombreuses brèches que, par des précaires plus ou moins frustratoires, par concessions royales ou simplement par le droit du plus fort, ses membres avaient su faire à la fortune des anciennes abbayes du Parisis. Les dîmes et les patronages d'églises de presque toute la banlieue, qu'on retrouve au XI^{ème} siècle entre les mains de ces puissants chevaliers, étaient pour la plupart les débris du patrimoine de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et des autres monastères dont les ducs de France avaient pris le titre d'abbés héréditaires" [J. Depoin, *Les vicomtes de Corbeil* (Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, 1899), page 14 - *Cartulaire de Saint-Denis de Pontoise*, page 270]. En outre, la famille Le Riche eut des possessions dans le Gâtinais, à Auxerre, à Dijon, à Étampes, à Corbeil, à Melun, etc., presque partout autour des résidences royales.

De la vie privée d'Ansoud II, il nous reste bien peu de chose. En juin 990, une charte de Cluny, datée de Vitry en Mâconnais, tout près du monastère, constate la vente au prêtre Gerbaud d'un champ dans cette localité par Ansoud et sa femme **Reitrude**. *Ansalt et uxor sua Rotrudis qui vindicione ista fierint et firmare rogaverunt* [Bruehl, *Chartes de Cluny*, III, p. 71]. A Dijon où les descendants d'Ansoud occupèrent la vicomté, un climat s'appelait les vignes de Reitrude, *ad vineas Retrudis*, et l'église Saint-Étienne en possédait une partie ; Reitrude n'était-elle pas originaire de Dijon et peut-être parente de Humbert de Mailly ? Le 1er mars 1006, Ansoud assista à la cour plénière de Corbeil où Bouchard dicta ses dernières volontés [Tardif, *Monuments historiques*, n° 247],

S. *Ansoaldi Divitis Parisii* ; cette amitié n'a rien qui surprenne, puisque, habitant la même ville, les deux conseillers royaux étaient devenus promptement amis. N'est-ce point à sa considération que Bouchard avait épargné Ménard, lors de la restauration de Saint-Maur ?

Le 11 novembre 1006 [*Archives nationales*, K. 18, n° 8. — Tardif, *Monuments historiques*, n° 254. - J. Depoin, *Recueil des chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs*, n° 4], avec sa femme Reitrude, Ansoud donna aux chanoines de Saint-Denis de la Châtre sept manses et demie à Fourches dans le Parisis ; la donation ratifiée par Renaud II, comte de Melun et évêque de Paris, fut confirmée par un diplôme de Robert le Pieux. Peu après, Ansoud y ajouta [*Archives nationales*, K 18, n° 7. - Tardif, op. cit., n° 255. - J. Depoin, op. cit., n° 5. - Limoges-Fourches, commune du canton de Brie-Comte-Robert, arrondissement de Melun (Seine-et-Marne)] la villa de Limoges-en-Brie avec l'église et toutes ses dépendances. Un acte postérieur [*Gallia christiana*, VIII, instr. col. 49. - J. Depoin, *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs*, I, page 260] attribuée à Ansoud et à Reitrude la fondation de l'église Saint-Denis de La Châtre, et la dotation de la collégiale à l'aide de biens dépendant en fief de l'évêché de Paris, notamment des dîmes de Marcoussis et de Nozay [Marcoussis, arrondissement de Rambouillet, canton de Limours (Seine-et-Oise). - Nozay, arrondissement de Versailles, canton de Palaiseau] ; ces deux seigneuries se trouvent encore, un siècle plus tard, entre les mains des Le Riche issus de Lisiard, fils d'Ansoud, ainsi qu'il appert de divers textes du cartulaire de Longpont [*Cartulaire de Longpont*, n° 247, 288, etc.].

Malgré les liens qui l'attachaient de plus en plus au Parisis, Ansoud conserva des possessions importantes en Bourgogne ; peut-être fut-il vicomte d'Auxerre, comme nous l'avons présumé de son père. Une bulle du pape Benoît VIII adressée en 1016 aux évêques de Bourgogne, pour obliger les spoliateurs de Cluny à restituer les biens qu'ils avaient détournés, réclame l'appui des notabilités du pays et leur envoie la bénédiction apostolique, *domno Wigoni vicecomiti et fratri ejus domno Willelmo, domno quoque Odulrico, et domno Ansolto et ceteris principibus et optimatibus totius Burgundiae* [*Historiens de France*, X, p. 434].

De son mariage avec Reitrude, Ansoud Le Riche de Paris eut au moins huit enfants : Thion d'Etampes, prévôt de Paris en 1082, que sa charge nous fait considérer comme l'aîné et sur lequel nous reviendrons ; Guérin qui suit, Lisiard, Gautier, Guy, Herbert, Hécélin de Paris qui vivait en 1035 [*Historiens de France*, XI, page 570. - Labbe, *Spicilegium*, V, p. 552] , et peut-être Thibaud File-Étoupes, forestier du roi Robert et souche par les femmes des seigneurs de Montlhéry [P. Anselme, *Histoire de la maison de France*, III, p. 666. — J. Depoin, *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, page 486. - *Cartulaire de Longpont*]. Lisiard, archidiacre de Meaux en 1011, faisait résider à sa place un certain Gilon [Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, I, page 106 ; II, page 7, n° 8. - Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame*, I, page 321] ; archidiacre de Paris quelques années plus tard, il s'empara de l'évêché de Meaux vers 1026 sans l'autorisation du roi et des autres évêques de la province, grâce à l'appui du comte Etienne, puis de son successeur Eudes. Par les démarches de Fulbert, évêque de Chartres, dont il nous reste cinq lettres [*Historiens de France*, X, pages 470-478. - M. Lecomte, *Chronologie des évêques de Meaux*, II, page 474] relatives à cette affaire, l'usurpation ne fut pas de longue durée ; Lisiard, excommunié par l'archevêque de Sens, dut se soumettre et rentra en grâces [*Gallia Christiana*, VII, col. 193]. Il reprit ses fonctions d'archidiacre, et à l'avènement d'Imbert de Vergy sur le siège de Paris, il se donnait en même temps le titre de doyen de Notre-Dame [Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame*, I, passim.] ; son dernier acte, dont la date paraisse certaine, est de 1045 [*Archives nationales*, K 19. n°2.6 - Dom Bouillart, *Histoire de Saint-Germain des Prés*, pr., n° XXXIV. - R. Poupardin, *Recueil des chartes de Saint-Germain-des-Prés*, n°58].

X avec **Reitrude Ne...** dont :

1. **Ferry I le Riche**, qui suit,
2. Thion, chevalier de Corbeil et d'Etampes, prévôt de Paris, cité en 1032,
X avec Ne..., dont :
 - 2.1. Etienne, prévôt de Paris sous Philippe 1^{er}, cité en 1060, 1069 et 1080,
X avec Ne..., dont :
 - 2.1.1. Pierre, prévôt de Paris (1082),
 - 2.1.2. Hellouin de Paris, précepteur de Louis VI, cité en 1102 et 1119, mort avant 1133,
 - 2.1.3. Robert de Paris, prévôt, chevalier croisé, mort en 1097,
X avec Ne..., d'où postérité,
 - 2.1.4. Raoul Hécélin, décédé après 1133,
 - 2.1.5. Payen, cité en 1096,
 - 2.1.6. Galon, cité en 1096,
 - 2.1.7. Ne...,
X avec Foulques le Monnayeur, cité en 1089 et 1133,
 - 2.2. Orson de Paris, cité en 1067,
X avec Ne..., dont :
 - 2.2.1. Thion II, chevalier d'Etampes, cité en 1067, 1082 et 1085,

X avec Ne..., d'où postérité,

3. Guérin, baron de Paris, *Guarinus miles Parisius*, signa en 1022, à Orléans, un diplôme du roi Robert [*Historiens de France*. X, page 607]. Un peu plus tard Guillaume, abbé de Saint-Germain-des-Prés, remarqua que Pépineau, voyer de Guérin, exigeait injustement certains droits ou coutumes à Antony, et qu'il opprimait les vassaux de l'abbaye : en conséquence, Guillaume crut être obligé de porter plainte au roi. En 1030, Pépineau reçut l'ordre de comparaître à certain jour pour rendre compte de sa conduite ; il obéit, et ne pouvant répondre aux faits qui lui étaient objectés par l'abbé de Saint-Germain, il fut condamné à cesser toute vexation et à faire satisfaction. Bien plus, Hersende, femme de Guérin, en raison de ses droits héréditaires sur Antony, *ad cuius hereditatis beneficium tantummodo camporum vicarie respiciebant*, fut assignée également à comparaître devant le roi ; soit contrainte par la justice, soit effrayée des péchés que son mari avait commis en usurpant les dites coutumes, elle reconnut les droits des moines de Saint-Germain. Un acte solennel, destiné à perpétuer le souvenir de ces faits, fut dressé en présence de Guérin, évêque de Beauvais ; Odolric, évêque d'Orléans ; Bouchard, chevalier ; Foulques, chevalier de Senlis (et fils de Raoul Le Riche) ; Guy dit le Bourguignon, chevalier (et vicomte de Dijon), ainsi que de plusieurs autres personnages [*Historiens de France*, X, p. 612. — R. Poupardin, op. cit., I, p. 78].

Entre le 1er janvier et le 1er mars 1031, à la requête d'Adraud, abbé de Saint-Germain, Robert le Pieux rendit un nouveau jugement [Pfister, *Robert le Pieux*, page LVI, n° X. - R. Poupardin, op. cit., p. 80] par lequel il condamnait le chevalier Guérin à restituer audit monastère la voirie d'Antony qu'il avait usurpée à la faveur des autres coutumes qu'il tenait en bénéfice du roi. Par un autre acte [*Archives nationales*, K 18, n° 6. - Bouillart, op. cit., pr., n° 30. - *Historiens de France*, X, page 623. - Tardif, op. cit., page 164. - R. Poupardin op. cit., I, p. 81], à la requête du même Adraud et à la sollicitation de la reine Constance, Robert le Pieux restitua la voirie d'Antony à l'abbaye de Saint-Germain.

Guérin mourut jeune, et suivant une hypothèse de M. Depoin, sa femme aurait épousé en secondes noces Bégon de Corbeil [J. Depoin, *Les vicomtes de Corbeil*, page 4]. Quoi qu'il en soit, de son union avec Hersende, Guérin eut plusieurs enfants que nous croyons trouver au bas d'une charte de l'évêque de Paris, du mois d'octobre 1045 [*Archives nationales*, K 19, n° 2.6. - Bouillart, op. cit., pr., n°34. - Lasteyrie, op. cit., n° 91. - R. Poupardin, op. cit., I, n° 58]. Nombreuses sont les signatures : on y remarque celles de Lisiard, doyen et archidiacre ; du chevalier Bégon, etc. ; à la cinquième colonne, après plusieurs acolytes, l'original nous présente : "*S. Milonis mililis, S. Ansoldi militis, S. Warnerii militis, S. Maingodi militis, S. Warini clerici, S. Heinrichi fratris ejus*". Ce groupement de prénoms, familiers dans la généalogie des Le Riche, nous paraît indiquer les enfants de Guérin, savoir : Milon, Ansoud, Garnier, Maingod, Guérin, clerc, et son frère Henri. Un diplôme royal dressé à Saint-Médard de Soissons, en 1047, rappelle une donation faite devant les grands du royaume, Ansoud et Milon son frère, *in presentia quorundam optimatum palatii regis videlicet... Ansoldi qjuoque et. Milonis fratris ejus* [*Historiens de France*, XI, pages 582 et 605] ; ils ne signèrent point l'acte, et il est très possible que le scribe se soit peu préoccupé de placer l'aîné le premier : aussi, bien que M. Longnon [Longnon, *Une famille noble dite de Paris* ; Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, III, 1879] ait cru qu'Ansoud était l'aîné en ne se basant que sur le diplôme, adopterons-nous de préférence l'ordre de l'acte épiscopal de 1045.

X avec Hersende, dame d'Antony, dont :

- 3.1. Milon I de Paris, cité en 1045 et 1060,

X avec Ne..., dont :

3.1.1. Milon II, cité en 1060,

3.1.2. Guérin II, cité en 1060 et 1089, (postérité)

- 3.2. Ansoud Le Riche de Paris, III^{ème} du nom, devint la tige de la maison de Maule [J. Depoin, *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, page 270] : il déclare dans une charte qu'il a pour ancêtres Ansoud et Guérin, bienfaiteurs comme lui de l'abbaye de Saint-Evroult d'Ouche [Orderic Vital (édit. Le Prévost), t. II, page 451. - J. Depoin, *Recueil de chartes et documents de Saint Martin des Champs*, I, page 8] ; le premier nous paraît être le mari de Reitrude et le second celui d'Hersende. Ansoud III eut au moins quatre enfants : Pierre 1er de Maule, Guérin, Galon [J. Depoin, op. cit., page 270. - Vers 1071, Ansoud de Paris fut témoin à une donation de Galeran, comte de Meulan, en faveur de Saint-Père de Chartres (Guérard, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, page 270)] et Lisiard de Paris, connu par des actes de 1060 et 1089 [J. Depoin. *Recueil de Chartes*, I, pages 23 et 69. - *Lisiardus filius Ansoldi Parisiensis* (Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, édition J. Depoin, p. 89)] , que nous proposons d'identifier avec un homonyme qui était sous-chambrier du roi en 1071 [M. Prou, *Recueil des actes de Philippe Ier*, page 145] : Lisiard devint la souche des Le

Riche de Montlhéry, sur lesquels le cartulaire de Longpont [(Marion), *Cartulaire de Longpont*, passim] fournit de nombreux détails et qui paraissent avoir supplanté les descendants de Thibaud File-Etoupes.

A la suite d'une condamnation encourue par Milon pour crime de lèse-majesté, le roi Henri I^{er}, à la prière d'Imbert, évêque de Paris, l'exonéra d'une amende de cent livres, moyennant l'abandon de la métairie des Champs, qu'il annexa à l'église de Saint-Martin. La cession avait été consentie au roi par Ansoud III, frère du coupable, et les fils de celui-ci, Guérim II et Milon II ; elle fut consignée dans un diplôme de l'an 1060 au bas duquel Etienne, prévôt de Paris, apposa sa signature [*Historiens de France*, XI, page 605. - F. Soehnée, *Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France*, n° 125. - J. Depoin, *Recueil de chartes*, I, page 18]. Vers la même époque, Milon renonça à ses protestations contre la décision royale qui l'avait dépouillé de sa terre des Champs, l'abbé Engelard ayant transigé avec lui [J. Depoin, op. cit., I, page 22]. La postérité de Milon se retrouve à Paris jusqu'à la fin du XII^{ème} siècle [idem, page 71, 126 et 164].

X avec Ne..., dont :

- 3.2.1. Pierre I de Maule, cité en 1096,
X avec Guindesmoth, décédée le 12-01-1101, d'où postérité [voir branche de MAUVOISIN],
- 3.2.2. Guérim, cité en 1056,
X avec Hersende,
- 3.2.3. Galon, chevalier, cité en 1096,
- 3.2.4. Lisiard de Paris, cité en 1060 et 1089, sous-chambrier du roi en 1071,
X avec Ne..., d'où postérité (7 enfants connus),
4. Lisiard, archidiacre de Meaux (1011), puis de Paris (1026), meurt comme doyen après 1045,
5. Gautier, vicomte d'Auxerre, que nous avons proposé de rattacher à Ansoud II, n'est connu que par la mention de l'obituaire au 18 août : de ce Gautier descendait sans doute Lisiard, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, dont l'anniversaire était célébré au 3 mars.
6. Herbert de Gallardon, cité en 1067), à son décès, il est religieux de saint-Père. Herbert prit sans doute le surnom de Gallardon parce qu'il avait été appelé en ce lieu, comme garde du château, par son cousin Aubert III Le Riche, neveu d'Ansoud II. En se faisant moine à Saint-Père, sous l'abbé Hubert (1064-1079), Herbert de Gallardon donna, du consentement de ses enfants, Hervé, Foucher et Guibourg, un aleu dans le Dunois à Premeville qui lui venait de sa mère Reitrude. Sa postérité ayant été étudiée, nous n'en parlerons pas plus longuement [J. Depoin, *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, page 468].
X avec Ne..., d'où postérité,
7. Guy Le Riche, dit le Bourguignon par opposition aux Le Riche de Paris et de Senlis, fut vicomte de Dijon vers 1006, sous la dépendance de son cousin Humbert de Mailly, ainsi qu'il a été exposé. En 1030, il assista au jugement de Robert le Pieux contre le voyer de Guérim à Antony, *Fulco miles Silvanectensis, Wido miles cognomento Burgundiolus* [R. Poupardin, op. cit., I, p. 79]. En 1043, il souscrivit une donation de Robert, duc de Bourgogne, pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés [R. Poupardin, op. cit., I, p. 93. - *Historiens de France*, XI, page 609. - Pérard, op. cit., p. 189]. La même année, il abandonna sa charge à son fils aîné Gautier, ainsi qu'il ressort d'une donation faite par lui à Saint-Bénigne de Dijon. *S. Widonis militis Divionensis, S. Walterii vicecomitis filii praedicti Widonis, S. Wilenci fratris Walterii* [*Historiens de France*, XI, page 611]. En 1053, une charte est signée par Guy Le Riche et deux de ses fils, *S. Widonis Divitis, S. Walterii filii ejus et vicecomitis, S. Widonis fratris ejus* [*Historiens de France*, XI, page 614. - R. Poupardin, op. cit., I, page 97]. L'année suivante, le cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon nous offre encore sa souscription. *S. Widonis, S. Walterii vicecomitis filii ejus* [*Historiens de France*, XI, p. 615]. Vers cette époque, par son testament, il donne à l'église Saint-Étienne de Dijon un manse sis à Bréchon avec toutes ses dépendances du consentement de ses fils Garnier, archidiacre de Bassigny au diocèse de Langres et abbé de Saint-Étienne de Dijon ; Gautier, vicomte de Dijon ; Hugues leur frère, et Guy leur neveu, *laudantibus meis filiis Warnerio supradictae ecclesiae abbate, Walterio proconsule et Hugone eorum fratre et Widone eorum nepote et quampluribus Divionis castri opidanis militibus* [Pérard, op. cit., p. 71. - Fyot, *Histoire de l'église Saint-Etienne de Dijon*, pr., n° 107]. Garnier Le Riche succéda, en 1051, comme abbé de Saint-Etienne, à son cousin Garnier de Mailly, fils d'Humbert et de Anne de Sombernon : il figure sur des chartes de 1059 et 1066 ; le 30 juin 1077, il fit consacrer son église et mourut avant 1081 [*Gallia Christiana*, IV, p. 752. - Fyot, op. cit., p. 81].
Gautier continua la descendance des vicomtes de Dijon.

X avec Ne..., dont :

- 7.1. Garnier, abbé de Saint-Etienne, cité en 1051 et 1077,
- 7.2. Gautier, vicomte de Dijon, cité en 1043 et 1054 (dont postérité),
- 7.3. Hugues, cité en 1054,
- 7.4. Guy, cité en 1053,
- 7.5. Guillaume, cité en 1043,
8. Hécelin de Paris, cité en 1035,
9. Thibaut File-Etoupes, forestier du Roi Robert, souche des seigneurs de Monthléry,

X avec Ne..., dont :

- 9.1. Milon, seigneur de Monthléry et de Bray, cité en 1031 et 1057,

X avec Ne..., dont :

- 9.1.1. Guy I de Monthléry et de Bray, fondateur de Longpont, décédé après 1073,
X avec Jourdain de la Ferté, alias Hodiérne de Gometz-la-Ferté, fille de William, d'où postérité,
- 9.1.2. Hugues, vivant en 1043, (peut-être Hugues de Palaiseau marié avec Thiéline ???),
- 9.1.3. peut-être Ermangarde, mariée avec Henri de Paris ???

FERRY I le RICHE,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Baudoin I le Riche**, (alias Baudoin I le Riche-du Donjon-Corbeil), qui suit,

BAUDOIN I le RICHE,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Ferry II du Donjon-Corbeil**, qui suit,
2. Baudoin II le Riche-du Donjon-Corbeil-Beauvais,
3. Jean II le Riche-du Donjon-Corbeil, premier abbé connu de Saint-Spire de Corbeil.

FERRY II du DONJON-CORBEIL, conseiller des rois Henri 1^{er} et Philippe 1^{er} dès 1059,

X avec **Ne...**, dont :

1. Seguin du Donjon, décédé en 1096,
X avec Ne..., dont :
 - 1.1. Ferry III du Donjon-Corbeil, chambellan de 1094 à 1108,
X avec Ne..., dont :
 - 1.1.1. Guillaume I du Donjon-Corbeil-Yerres,
 - 1.1.2. Nantier du Donjon-Corbeil-Yerres,
 - 1.1.3. Ansoud VI du Donjon-Corbeil,
2. Hugues du Donjon, dit aussi de Melun ou de Voves,
3. **Ansoud IV du Donjon-Corbeil**, qui suit.

ANSOUD IV du DONJON-CORBEIL, dit aussi **de NAINVILLE,**

X avec **Eve de SAINT-VRAIN,** dont :

1. **Eremburge** alias **Aremburge du DONJON-CORBEIL**,
X avant 1097 avec **Gaudri de CORBEIL**, vicomte de Corbeil [voir branche de
CORBEIL-CHÂTILLON],
 2. Roger II du Donjon-Corbeil,
 3. Ne... du Donjon-Corbeil,
X avec N... de Pomponne, dont :
 - 3.1. Manassé Pomponne,
X avec Ne..., dont :
 - 3.1.1. Ansoud de Pomponne.
-

Bibliographie :

- *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, tome XXX, *généalogie de la famille le RICHE de PARIS*. Fontainebleau, 1912. (page 32 : arbre généalogique donnant la descendance de LISIARD ; page 60 : arbre généalogique concernant Raingarde de DIJON).
- Manuscrit de M. Jacques Guillard, Président de la Société Historique de Gournay et Champs sur Marne, transmis par E-Mail par M. rene.connat2@libertysurf.fr